



// Dossier du mois

Le Conseil Municipal des Enfants p.4

#21

novembre 2022

Sommaire

- 02 **Mot du Maire**
- 03 **En bref...**
L'Éco-geste
Les inaugurations
- 04 **Dossier du mois**
Le Conseil Municipal
des Enfants
- 07 **La sobriété
énergétique**
- 10 **Vie associative**
- 10 **Tribune de
l'opposition**
- 11 **Action municipale**
Agenda
- 12 **Retour sur**
La Quinzaine Bleue



Le mot du maire

Chères Carignanaises, Chers Carignanais,

Le contexte géopolitique conduit depuis plusieurs mois à une hausse importante des prix de l'énergie. L'ensemble des Françaises et des Français est invité à diminuer sa consommation d'énergie, les collectivités se doivent de montrer l'exemple et de participer à l'objectif national de réduire de 10% leurs consommations.

A compter du 1^{er} novembre 2022, la commune éteindra l'éclairage public de 23h à 5h. Au-delà des bienfaits sanitaires et environnementaux, une telle mesure impactera positivement le budget communal en générant une économie d'environ 50% sur le budget annuel de l'éclairage public. Comme chacun et chacune d'entre nous, la commune est confrontée à une inflation importante et tout particulièrement dans le domaine énergétique. Cette nouvelle donne nécessite des changements sur nos pratiques et usages, et sur l'utilisation des deniers publics.

En effet, si nous n'agissons pas immédiatement, le budget municipal connaîtra une importante dégradation l'an prochain et des projets d'investissement dans les équipements publics pourraient être remis en cause. Cette situation nous impose donc d'accélérer notre transition écologique et de mettre en place un plan de sobriété énergétique. La limitation des températures dans les bâtiments et l'extinction partielle de l'éclairage public sont les premières mesures mises en place. La commune se fera également le relais des informations pratiques et utiles pour vous aider à réduire votre consommation d'énergie, en adoptant les bons gestes.

Thierry Genetay,
Maire de Carignan de Bordeaux

Carignan-de-Bordeaux Infos
#21 - Novembre 2022

Mise en page par la Mairie
de Carignan-de-Bordeaux

24 Rue de Verdun
33360 Carignan-de-Bordeaux
Tél. 05 56 21 21 62
carignandebordeaux.fr

Commune de Carignan de Bordeaux

Directeur de la publication

Thierry GENETAY

Responsable de la publication

Rémy POINTET

Création graphique

SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU
sonia@soaddict.com

Crédit photos : Mairie de Carignan -

Martine Guillot - François Marceca

Impression

Raynaud Imprimeurs - T 05 49 06 10 66



Une motion a été votée en Conseil Municipal du 20 octobre 2022. :
<https://www.carignandebordeaux.fr/publication-des-actes/>



L'éco-geste du mois

Cet hiver, l'énergie va manquer. Pour cela, nous devons dès à présent adopter des éco-gestes au quotidien.

Le chauffage, c'est 66% des dépenses d'énergie d'un ménage. (source : Ademe).

Chauffage à 19 °C max. Abaisser votre température de chauffage de 1 degré réduit votre facture de 7%. Pièces à vivre 19°C, chambres 16°C-17°C. La fermeture des volets/stores/rideaux épais la nuit permet de diminuer de 5 % les coûts de chauffage.

Pour nous y aider le site Ecowatt propose quelques gestes faciles à mettre en place : <https://www.monecowatt.fr/ecogestes>

Inaugurations des tennis extérieurs et des Jardins du Moulin



Samedi 1er octobre, les nouveaux terrains de tennis extérieurs et les jardins partagés ont été inaugurés à Carignan de Bordeaux en présence des représentants du Conseil Départemental, du Comité Gironde Tennis (FFT), du Pôle d'Equilibre Territorial Rural Cœur Entre Deux Mers, des élus de la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais.

M. Le Maire et son équipe municipale remercient l'ensemble

des acteurs pour leur contribution à la réalisation de ces deux nouveaux équipements publics et en particulier :

- Aurélie LACOMBE, adjointe à la vie associative, culturelle et sportive et les Membres du CAC pour la concertation et leur collaboration autour du projet TENNIS

- Charles ARIS-BROSOU, délégué aux sports, pour le pilotage, la coordination et le suivi des travaux

- Christophe COLINET, adjoint aux Transitions Ecologiques, Julia ZIMMERLICH et Patrice DANIAUD, élus et tous les membres de l'association les Ecopains et sa section Les Jardins du Moulin pour l'élaboration, la conception et la mise en place des jardins

partagés, projet phare de notre politique de relocalisation de notre alimentation.

- L'ensemble des services municipaux pour leurs actions.

Que tous les amateurs de la petite balle jaune et que tous les jardiniers amoureux de cultiver leur potager se retrouvent régulièrement en ces lieux pour échanger, partager et vivre ensemble des moments agréables.



Le Conseil Municipal des Enfants

Créé en 1994, le Conseil Municipal des Enfants est relancé cette année.

Le CME permet d'associer les enfants des écoles de la commune à différentes décisions publiques les concernant. Celui-ci est un espace d'échanges, de débats, de propositions qui permet aux enfants de s'inscrire dans une citoyenneté active et de pouvoir contribuer à l'amélioration de leur territoire de vie.

Ses objectifs

04



La campagne électorale

Le CME permet aux jeunes élus de partager leurs idées et celles de ceux qu'ils représentent. Ils sont consultés et peuvent émettre des

avis sur les propositions de projets les concernant. Ils sont écoutés et reconnus dans un rôle participatif au sein de la commune. Ils

sont ainsi encouragés à faire des propositions de projets ou d'actions en lien avec la commune au Conseil Municipal.

Le CME permet de sensibiliser les enfants à l'exercice de la citoyenneté et à la responsabilité. Ainsi les enfants travaillent ensemble à la concrétisation de leurs projets dans un but d'intérêt général. Les projets doivent être réalisables techniquement, humainement et financièrement.

Le CME permet de développer les connaissances sur le fonctionnement d'une collectivité territoriale. Ainsi, les enfants sont invités à participer aux événements importants portés par la commune en tant que citoyens (commémorations, cérémonies officielles, ...).

Comment fonctionne le CME ?



Quelques affiches des candidats

Le Conseil Municipal des Enfants est placé sous l'autorité du Maire et de l'Adjointe chargée des Affaires Scolaires. Les réunions sont coordonnées par les agents municipaux lors de la pause méridienne (12h-12h30). Ces réunions auront pour but d'échanger et de travailler sur les différents projets. Elles seront planifiées en fonction des besoins et avancées du Conseil Municipal des Enfants.

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, une fois par trimestre, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.

L'organisation des élections



Lors du dépouillement

Les enfants des CE2 et CM1 ont eu 3 jours pour se porter candidats et apporter soit à la mairie soit au bureau des Affaires Scolaires leur document présentant leurs projets.

Après une semaine de campagne électorale, pendant laquelle les 42 candidats ont réalisé leur affiche présentant leurs propositions de projets, tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire sur la commune ont été invités à voter le jeudi 13 octobre.

Du CP au CM2, tous ont mis leur bulletin de vote dans l'urne pour élire 27 de leurs camarades qui devront œuvrer pendant 2 ans.

Dossier du mois

Les résultats

Les candidats étaient invités à participer au dépouillement puis les résultats ont été déclarés le vendredi 14 octobre en présence

de Monsieur le Maire.

Un moment convivial était proposé après l'annonce des résultats.

Félicitations aux jeunes élus et bravo à tous les candidats pour leur participation et enthousiasme.



Les jeunes élus avec Monsieur Le Maire, Adjointes et élue et des représentants du CHAD

Les nouveaux élus

- Jade Gorain
- Aaron Lacoste
- Selma Iguidre
- Enzo Janssonie
- Léa Bibard
- Gaétan Dujardin
- Mila Dupré
- Raphaël Penas
- Enora Lacoste
- Mathieu Guyonvarch
- Chloé Atlan
- Aaron Busquets Perichaud
- Célia Attou
- Soan Leleu
- Léa Bosque
- Nathan Antonelli
- Lucie Caffier
- Arthur Gil Labaudinière
- Piana Aouanko
- Alex Maze Dit Mieusement
- Clémence Barbier
- Gaël De Roll
- Giulia Lopes
- Nolan Sheikboudou
- Sofia Amal
- Baptiste Berger
- Léa Laroche

La sobriété énergétique

Au regard du contexte international et de ses conséquences sur le plan énergétique mondial, la facture s'envole. Dans ce contexte de très fortes hausses des coûts de l'énergie (les communes ne bénéficient pas du bouclier tarifaire de l'État), Carignan de Bordeaux prépare un plan de sobriété énergétique. Toutefois les économies réalisées ne permettront pas d'amortir la totalité du choc à venir tant la situation est aujourd'hui tendue et les perspectives encore très floues. Face à cette hausse extrêmement préoccupante pour l'équilibre des finances communales, nous avons décidé d'appliquer des mesures de sobriété : Dès cet automne et pour l'hiver à venir, il s'agira de consommer moins. Cela implique, à la fois, de limiter les consommations, quitte à renoncer à une part de confort, mais aussi de se montrer encore plus vigilants vis-à-vis du gaspillage énergétique.

Plan de sobriété énergétique :

les premières mesures



Extinction partielle de l'éclairage public entre 23h et 5h

A l'échelle de la commune, le plan d'extinction de l'éclairage public de nuit lancé avant la crise est en cours de finalisation. Il sera opérationnel début novembre et prévoit 50 % d'économie sur notre consommations électrique annuelle. Les bâtiments municipaux sont également au cœur de notre attention. Un audit énergétique a été réalisé par l'ALEC (Agence Locale pour l'Energie et le Climat) en 2021 sur le patrimoine communal et la même agence nous conseille aujourd'hui sur les investissements prioritaires à réaliser.



Limitation de la température dans tous les bâtiments communaux

La réduction de la température d'1°C dans les bâtiments permet d'abaisser la consommation énergétique d'au moins 7%.



Limitation de l'éclairage des équipements sportifs extérieurs



Prévention des comportements non vertueux

Nous avons engagé par ailleurs des actions de sensibilisation des utilisateurs et de suivi des consommations par bâtiment qui se mettront en place avant l'arrivée de l'hiver.

Impact de la crise énergétique



Nous subissons une crise énergétique majeure du fait de la forte demande et du conflit russo/ukrainien. De 50€/MWh en début 2021, le prix de gros est passé à 222€/MWh en décembre 2021 pour dépasser fin août 2022 les 1 000€/MWh.

Au-delà de l'aspect purement économique, nous pourrions être confrontés à un risque de pénurie d'énergies lors de la période hivernale. Le gouvernement pourrait, en ultime recours, déclencher des coupures de courant épisodiques.

Contrairement aux particuliers, les collectivités ne bénéficient pas du "bouclier énergétique" mis en place par l'Etat. Les communes paient donc le tarif réel imposé par leurs fournisseurs. Les projections 2023 avec les hypothèses de coût du Mégawatt heure réalisées par le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) sont les suivantes :

	Coût 2021 (en €)	Prévisions 2023 (en €)
Électricité des bâtiments	50 979	182 662
Éclairage public	42 155	92 207
Gaz	36 893	89 886
Total	130 027	364 755

08

De ce fait, le budget Communal va connaître une importante dégradation l'an prochain. il pourrait s'élever à 365 000 €, en sachant que la simulation reste la plus optimiste, la plus grave représenterait une augmentation de 0,36 M€ (+282 %). Ce montant correspondrait à une hausse de 40 % des impôts. Nous devons donc mettre en place des actions concrètes pour amortir cette inflation exponentielle au risque que des projets d'investissement dans les équipements publics soient reportés, voire abandonnés.

Chacun d'entre nous a aussi son rôle à jouer

Les efforts à réaliser pour atteindre les objectifs de baisse de notre consommation d'énergie portent aussi sur l'amélioration du parc immobilier privé, c'est-à-dire sur l'ensemble de nos logements.

C'est une question de maintien de notre pouvoir d'achat et de limitation de nos émissions de gaz à effet de serre à laquelle nous pouvons répondre, à condition de bénéficier de conseils appropriés et neutres.

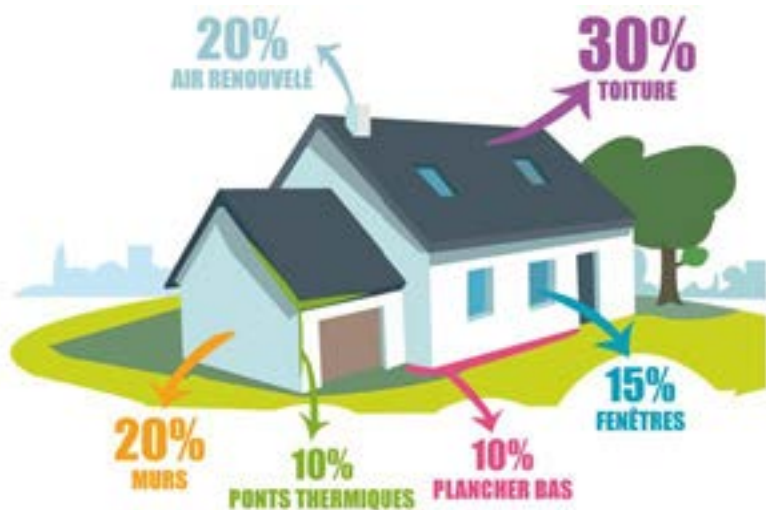
Si vous souhaitez engager des démarches ou être conseillés

Les coûts engendrés par ces travaux de rénovation peuvent être couverts, en tout ou partie, par des aides nationales, régionales ou locales.

La Région Nouvelle Aquitaine a été mandatée par l'État pour remplir un rôle d'information aux particuliers. Pour répondre à ses nouvelles obligations, la Région Nouvelle Aquitaine a mis en place

une "plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat".

La commune de Carignan de Bordeaux et la Communauté de communes des Coteaux Bordelais ont souhaité vous faire bénéficier de ce dispositif en soutenant l'association SOLIHA Gironde, prestataire référencé par la Région Nouvelle Aquitaine, pour animer cette plateforme sur la communauté de communes des Coteaux Bordelais.



Ce service neutre et gratuit a pour objectif de vous accompagner, quelles que soient vos ressources et que vous soyez locataire ou propriétaire, dans les différentes étapes de votre projet de rénovation énergétique et ainsi

d'améliorer votre confort et réduire votre consommation énergétique.

Des conseillers en énergie vous informent et vous conseillent tout au long de votre projet : choix

des matériaux, des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, recours aux énergies renouvelables, aides financières possibles pour votre projet, etc. Ils peuvent également vous indiquer la liste des professionnels qualifiés les plus près de chez vous.

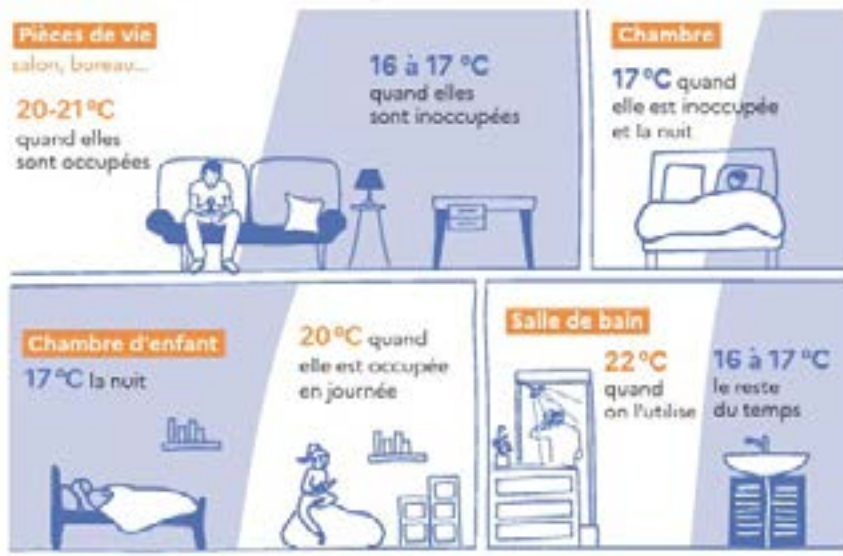
Par téléphone, mail ou en rendez-vous physique n'hésitez pas à contacter la plateforme pour toutes vos questions.

En fonction de vos ressources, SOLIHA Gironde pourra également vous orienter vers les dispositifs d'aide les plus adaptés à votre projet et notamment ceux portés par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Le CCAS se tient à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches à réaliser auprès des organismes de financement pour ces travaux d'amélioration.

Les températures idéales

Pour concilier économies d'énergie et bien-être, la température peut être modulée dans le logement en restant à 19 °C maximum en moyenne.

1°C EN MOINS = 7% D'ÉCONOMIE



Pour joindre la plateforme de la rénovation énergétique de SOLIHA Gironde : 05 56 33 88 70 infoenergie33@solihagironde.fr du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Accueil du public au siège de SOLIHA Gironde : 211 cours de la Somme à Bordeaux ou sur rendez-vous lors de permanences réalisées sur l'ensemble de la communauté de communes.

Vie associative

Les Écopains

Les Ecopains vous invitent le vendredi 25 novembre à 20h pour un ciné/débat à la salle Polyvalente :

Film 45mn : "RUÉE MINIÈRE AU XXI SIÈCLE: jusqu'où les limites seront-elles repoussées ?" Aurore Stephant (ingénieure géologue minier)

Les métaux : réalités minières, limites de production, pénuries et pollutions générées... On en parle peu mais c'est un élément essentiel pour notre avenir.

Christophe Colinet nous éclairera sur la pénurie des métaux rares dans le domaine informatique.

L'ACPE



Coup de coeur de la bibliothèque



Parler de vive voix à un proche soudainement disparu peut aider à apaiser sa peine.

Au Japon, une cabine téléphonique le permet : on décroche le combiné et on confie au vent nos émotions qui sont emportées jusqu'aux défunts...

Tiré d'une histoire vraie, ce roman sur le deuil est un bel hymne à la vie !

10

Tribune de l'opposition

Dévitilisation

On le répète régulièrement : Notre commune périclité et se dévitalise.

Deux exemples concrets récents :

- une profession médicale a décidé de quitter définitivement notre centre-ville et de déplacer son cabinet dans une autre commune plus agréable. Rue abandonnée par la commune, négligence dans l'entretien, accès peu accueillant pour la clientèle : la municipalité n'a jamais nettoyé ces dernières années les herbes

folles qui poussent sur le trottoir de son lieu professionnel et de plus elle n'a pas su accompagner sa recherche d'un nouveau local. Une autre commune l'a hébergé et nous perdons définitivement un professionnel de santé.

- Une école privée bien connue prônant une pédagogie éducative des enfants sur l'apprentissage par l'expérience et l'autonomie s'est vu refuser la possibilité de s'implanter avec ses équipements dans un lieu privé à Carignan. Une chance éducative et des emplois en moins qu'une commune

voisine a saisi immédiatement.

Carignan sombre inéluctablement et à l'heure des économies d'énergie et d'électricité, on note aucune avancée sur les extinctions des lampadaires. Pire encore, le stade de Régeon reste éclairé très tard dans la nuit sans activité. Pendant ce temps, la municipalité est absente, Carignan se dévitalise et les Carignanais payent !

Adressez-nous vos messages, remarques, contestations sur :

aimeretagircarignan@gmail.com

10h30 :

Messe à l'église de Carignan de Bordeaux - animée par la Band'Accord

11h40 :

Commémoration au monument aux Morts, place du 8 mai 1945

Verre de l'amitié offert par la municipalité à l'issue de la commémoration

13h :

Repas à L'Odyssée

Participation : 33 €

Réservations :

jusqu'au 2 novembre auprès de M. Alcaraz - 1 chemin de L'Oasis - 06 19 61 35 75 (chèque au nom de l'UNC)

11 novembre
Commémoration de
l'Armistice 14/18



Menu :

- Garbure landaise, ravioles aux cèpes et gorgonzola, râpé de truffes
- Trou Normand
- Magret de canard sauce caramel d'épices avec pommes sarladaises
- Assiette de fromages et sa salade verte
- Charlotte aux poires et coulis de chocolat chaud

vin, eau et café



Vos rendez-vous de Novembre & Décembre

06/11 Halloween - ACPE
14h, L'Odyssée

20/11 Vide ta chambre - ACPE

Gymnase

25/11 Ciné/débat - Les Écopains
20h, Salle polyvalente

04/12 Thé dansant
14h, L'Odyssée

10&11/12 Marché de Noël - Les Zabeilles
L'Odyssée

11/12 Conte de Noël - ABC
15h, Salle du Conseil

Thé dansant
de la fin d'année

Dimanche
4 décembre 2022



14h - L'Odyssée
Carignan de Bordeaux

animé par Fabienne Renaud

GRATUIT

inscription avant le 28 novembre
06 12 12 64 19 ou
actionsociale@carignandebordeaux.fr



RETOUR SUR ...

...LA QUINZAINE BLEUE

Ambiance festive et conviviale, découvertes des trésors (cachés) Carignanais et séquence émotion, étaient au rendez-vous de cette édition 2022.

Un grand merci à tous !



Escape Game



Théâtre



Balade



Cabaret festif



Voitures anciennes